



9 avril 2013

Syndic recherché !



Le SSPHQ sollicite ses membres afin de trouver un nouveau syndic provincial. Les syndics, au nombre de trois, sont élus par l'assemblée générale. Cette année, un poste est à combler pour un mandat de trois ans.

Les candidats intéressés doivent postuler par écrit auprès de la secrétaire générale au secgen@ssphq.org, et ce, au plus tard le 19 avril à 15 h. Pour être éligible, vous devez être **un membre en règle du syndicat** et **ne pas être un**

élu de la structure syndicale.

Mandat

Les syndics ont pour mandat la vérification des livres, des comptes et du respect des règles au nom des membres. Un rapport annuel écrit est soumis dans un premier temps au Comité exécutif du syndicat et, par la suite, à l'assemblée générale annuelle, c'est-à-dire aux membres, puis au Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP). Ce rapport fait entre autres état des recommandations et/ou préoccupations des syndics à l'égard de la gestion des finances. Pour le détail, voir l'article 20 de nos statuts.

Candidature

Votre candidature doit être accompagnée d'un texte exposant vos motivations, votre historique de travail, et tout autre renseignement que vous jugerez utile. D'une longueur maximale d'une demi-page, votre texte sera publié dans les documents d'assemblée générale afin de permettre un vote éclairé.

Élection

Lors de l'assemblée générale annuelle prévue du 13 mai au 6 juin prochain, les élections se dérouleront par vote secret. Les bulletins de vote seront recueillis par le président d'assemblée, mis sous scellés et déposés au bureau de la secrétaire générale en attendant le dépouillement sous la supervision du Comité exécutif. Le résultat du vote sera communiqué aux membres au plus tard deux semaines après la fermeture de l'assemblée générale.